

Pavillon du Canada @ MIPTV 2014

du 7 au 10 avril 2014, Cannes (France)

www.miptv.com

DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 21 FÉVRIER 2014

FOIRE AUX QUESTIONS (FAQ)

TABLE DES MATIÈRES

Informations générales	Q.1 et 2
Pavillon du Canada	Q.3 à 6
Admissibilité et inscription	Q.7 à 13
Combien ça coûte ? Toutes les options	Q.14 à 18
Politique d'annulation	Q.19
MIPDoc	Q.2 et Q.20
Ressources	Q.21

1. En quoi consiste le MIPTV et pourquoi devrais-je y aller ?

Le MIPTV est un marché international dédié au financement, à la coproduction, à l'achat et à la vente de produits de divertissement destinés à toutes les plateformes. Les possibilités de rencontre, la visibilité et l'éventail des plateformes de distribution y sont plus importants que dans n'importe quel autre événement de l'industrie dans le monde. Le MIPTV attire chaque année plus de 11 000 professionnels de l'industrie provenant d'une centaine de pays, incluant 4 000 acheteurs, 1 600 exposants, 1 200 entreprises de production, 800 acheteurs de produits numériques et 300 journalistes.

Le MIPTV, et son pendant automnal le MIPCOM, sont mis en œuvre par Reed MIDEM, une société spécialisée dans l'organisation de marchés et d'événements d'envergure internationale.

2. À qui s'adresse ce marché ?

Principalement aux acheteurs et aux vendeurs de produits télévisuels et multiplateformes de tous genres ainsi qu'aux entreprises à la recherche de financement, de partenariats ou de coproductions. Le MIPTV est particulièrement intéressant pour les affaires reliées aux documentaires et aux formats puisque ce marché est précédé par le MIPDoc et le MIPFormat les 5 et 6 avril 2014.

3. Qui sont les partenaires et commanditaires du Pavillon du Canada ?

Téléfilm travaille en partenariat avec le Fonds des médias du Canada et certaines agences provinciales et associations professionnelles. D'autre part, Téléfilm poursuit continuellement ses démarches pour intéresser des commanditaires publics et privés. Si vous souhaitez en faire partie, veuillez communiquer avec le personnel de Téléfilm (indiqué à la fin de ce document) qui se fera un plaisir de vous proposer un forfait en fonction de votre contribution.

4. Pourquoi devrais-je exposer au Pavillon du Canada ?

Avec une superficie d'environ 428 m², le Pavillon du Canada peut héberger physiquement jusqu'à 60 entreprises ce qui le classe parmi les plus importants pavillons nationaux au MIPTV.

Grâce au soutien financier de ses partenaires et commanditaires et forte d'une longue tradition d'affaires avec Reed MIDEM, Téléfilm est en mesure d'offrir à ses clients une gamme de services et d'avantages à un coût avantageux.

Téléfilm Canada offre un service clé en main, comprenant mobilier, équipement audiovisuel, signalétique, accès internet sans fil, promotion collective, de même que des services d'accueil, d'information et de consultation.

De plus, en devenant exposant sous le Pavillon du Canada, vous :

- profitez d'une solide image de marque;
- êtes hébergé dans un emplacement de choix situé dans un secteur à fort achalandage;
- bénéficiez d'une vaste gamme de services;
- réduisez vos coûts grâce aux économies d'échelle réalisées sur l'acquisition des biens et services.

5. Qu'est ce que le Pavillon du Canada offre aux compagnies qu'il héberge ?

Selon l'option choisie, votre inscription vous permet de bénéficier de l'ensemble ou d'une partie des services et avantages suivants :

- Un tarif préférentiel d'accréditation de type « ombrelle » au MIPTV
- Un espace clé en main, comprenant mobilier et équipement audiovisuel (selon l'option);
- Un comptoir d'accueil avec service de réception et de transmission de messages;
- L'accès sur place à la directrice déléguée, coproduction et certification;
- Une invitation à participer aux activités de réseautage et/ou de promotion;
- Une mention et des références sur votre entreprise dans le microsite de Téléfilm dédié au MIPTV;
- Un accès à Internet sans fil;
- Un espace d'affichage sur les murs (ne s'applique pas à l'option Satellite);
- Des présentoirs pour vos outils de promotion;
- Des rafraîchissements et collations (café, eau, jus, fruits, grignotines) pour vous et votre clientèle;
- L'accès à de l'espace partagé de rangement pour votre matériel.

Ainsi que des services optionnels à un coût très avantageux :

- Des écrans installés sur les piliers du Pavillon pour la diffusion exclusive de vos produits canadiens (1 500 \$/écran);
- Des emplacements pour affiches dans une zone à forte circulation (500 \$/affiche);
- Un service d'expédition groupée pour le transport de vos colis lourds d'un poids supérieur à 20 kg / 44 lb (facturé au prorata du poids de vos marchandises);
- Une salle de réunion pour 8 à 10 personnes (200 \$/heure).

6. En quoi consistent les activités de programmation et/ou de promotion offerts au Pavillon ?

Pour avoir un aperçu des activités de programmation et de promotion organisées en partenariat avec le Fonds des médias, veuillez parcourir le rapport d'activités [MIPCOM](#). La programmation du MIPTV sera communiquée ultérieurement aux exposants du Pavillon.

7. Est-ce que n'importe qui peut s'inscrire au Pavillon du Canada ?

Non. Vous devez rencontrer les critères d'admissibilité suivants, soit :

- Exploiter une entreprise privée de propriété canadienne et sous contrôle canadien au sens de la *Loi sur Investissement Canada* dont l'activité principale est liée à l'industrie canadienne du film, de la télévision ou des nouveaux médias;
- Ne pas être en situation de défaut concernant vos obligations envers Téléfilm Canada.

Les entreprises qui sont en situation de défaut avec Téléfilm Canada perdront leur statut prioritaire et pourraient se voir refuser l'accès au Pavillon du Canada comme exposant. Pour profiter à nouveau des services du Pavillon, ces entreprises devront d'abord régulariser leur situation avec Téléfilm Canada.

8. Je suis actuellement en défaut avec Téléfilm Canada. Comment puis-je régler ma situation?

Vous devez contacter le secteur Conformité et recouvrement de Téléfilm Canada.

Les situations de défaut de moins de 5 000 \$ devront être réglées avant que Téléfilm ne soit en mesure de confirmer votre inscription/participation au Pavillon.

Pour les situations de défaut d'un montant supérieur à 5 000 \$, celles-ci devront être régularisées à l'intérieur d'un délai de 60 jours par l'entremise de deux versements maximum. À noter que votre inscription au Pavillon du Canada ne sera validée qu'une fois l'entente conclue avec le secteur Conformité et recouvrement et que nous ayons reçu votre chèque de dépôt pour la réservation de votre espace.

9. Que dois-je faire pour m'inscrire au Pavillon du Canada?

Vous devez compléter le formulaire d'inscription pour le Pavillon du Canada au MIPTV via notre [service en ligne eTelefilm](#). Cette façon de procéder est obligatoire pour tous les clients.

Pour utiliser ce service, vous avez besoin d'un compte client au nom de votre entreprise avec *eTelefilm*. Si vous n'en avez pas, veuillez cliquer sur le lien suivant pour connaître la [procédure d'inscription](#) à ce service. En cas de difficultés, Téléfilm se fera un plaisir de vous secourir.

10. Y a-t-il une date limite pour s'inscrire ?

Oui. Votre inscription doit être reçue à Téléfilm Canada **avant 23 h 59 le vendredi 21 février 2014**. Veuillez noter que les inscriptions reçues après cette date entraîneront une majoration des tarifs de 5 %.

OFFRE SPÉCIALE POUR LES ENTREPRISES DE PRODUCTION DE CONTENU NUMÉRIQUE QUI PARTICIPENT AU MIPTV POUR LA PREMIÈRE FOIS :

Inscrivez-vous au Pavillon du Canada avant 23 h 59 le vendredi **14 février 2014** et bénéficiez d'un tarif d'accréditation au MIPTV à **520 €**. Voir aussi la section 14.

11. Une fois mon inscription reçue à Téléfilm, suis-je automatiquement assuré de mon espace ?

Non. Les inscriptions au Pavillon ne seront validées que sur réception par Téléfilm d'un chèque représentant une avance de **40 %** du coût de l'option demandée **sauf** en ce qui concerne l'**option « Satellite » dont le coût total doit être payée en entier** au moment de l'inscription.

Le chèque doit être libellé au nom de Téléfilm Canada et nous parvenir dans les 7 jours suivant l'inscription en ligne.

La confirmation de l'option demandée ainsi que l'envoi par Téléfilm du contrat d'accréditation Reed MIDEM de type « Ombrelle » vous parviendront uniquement après que Téléfilm aura reçu le dépôt exigé.

IMPORTANT : Pour bénéficier du tarif « Ombrelle », vous devez obligatoirement recevoir le contrat d'accréditation par l'entremise de Téléfilm Canada et procéder à votre accréditation auprès de Reed MIDEM par télécopieur. VOUS NE DEVEZ PAS VOUS INSCRIRE EN LIGNE SUR LE SITE DE REED MIDEM.

D'autre part, si Téléfilm Canada n'est pas en mesure de confirmer une réservation à cause d'un manque d'espace, le dépôt sera remboursé à l'entreprise.

12. Puis-je choisir où sera situé ma table ou mon bureau ?

Le positionnement et l'attribution des tables et des bureaux privés sont effectués en accordant la priorité aux entreprises présentes au Pavillon lors des marchés précédents puis sur la base du premier arrivé, premier servi. À noter que l'ordre de priorité pour l'attribution des espaces débute à partir de la date de réception du chèque de dépôt par Téléfilm.

13. Combien d'espaces par types d'option y a-t-il au Pavillon du Canada ?

La superficie de 428m² du Pavillon permet d'offrir environ:

40 tables de base

10 tables de luxe

6 bureaux privés (9 m² ou sur mesure)

Pour vous assurer d'avoir l'option que vous désirez, nous vous encourageons à vous inscrire le plus rapidement possible après le lancement de l'appel d'inscriptions.

14. Combien ça coûte ?

Lorsque vous vous inscrivez au Pavillon du Canada vous devez tenir compte de deux dépenses importantes :

- A) Le coût de votre **inscription au Pavillon du Canada** en fonction de l'option que vous avez choisie;
- B) Le coût de votre **accréditation au MIPTV**, payable directement auprès de Reed MIDEM. (Voir offre exceptionnelle plus bas pour les nouveaux participants).

A) INSCRIPTION AU PAVILLON DU CANADA

En fonction de l'option choisie, les coûts d'inscription varient entre 515 \$ et 12 978 \$ et plus. Pour avoir un aperçu de ces **options**, veuillez consulter la section 15.

Veillez noter que les inscriptions reçues à Téléfilm Canada après la date limite du 21 février 2014 entraîneront une majoration des tarifs de 5 %.

OPTION		DESCRIPTION	TARIF jusqu'au 21 février 2014	TARIF à compter du 22 février 2014
1.	Satellite	Aucun espace général de rencontre ni d'espace privé de réunion. N'inclut pas d'emplacement pour affiche - Accès aux autres services et avantages du Pavillon	515 \$	540 \$
2.	Table de base n° 1	1 table rectangulaire + 4 chaises + 1 cadre pour affiche	2 780 \$	2 920 \$
	Table de base n° 2	2 ^e table louée par la même entreprise : 1 table rectangulaire + 4 chaises + 1 cadre pour affiche	2 780 \$	2 920 \$
	Table de base n° 3 & +	3 ^e table et chaque table additionnelle louée(s) par la même entreprise : 1 table rectangulaire + 4 chaises + 1 cadre pour affiche + logo de la compagnie sur le bandeau	5 562 \$/table	5 840 \$
3.	Table de luxe	1 table design avec rangement intégré + 4 chaises + 1 écran 24" LCD LED et lecteur DVD + 1 cadre pour affiche + logo de la compagnie sur le bandeau	3 898 \$	4 093 \$
4.	Bureau privé sur mesure (à partir de 9m ²)	Aménagé selon vos besoins et pouvant contenir les éléments de base suivants : Mobilier de base 1 écran LCD LED 40" et lecteur DVD 4 cadres pour affiches dans l'espace bureau 1 cadre pour affiche dans une zone à forte circulation logo de la compagnie sur le bandeau 1 accréditation gratuite au marché	À partir de 12 978 \$	Fermé

B) ACCREDITATION AU MIPTV

Au coût de l'option choisie au Pavillon du Canada, vous devez ajouter **le montant de votre accréditation** au marché. En tant qu'exposant du Pavillon du Canada, vous êtes admissible au tarif réduit de type « ombrelle » à **670 €** (environ 980 \$CAN).

OFFRE SPÉCIALE D'UNE DURÉE LIMITÉE – Les entreprises de production de contenu numérique qui participent au MIPTV pour la première fois peuvent bénéficier d'un tarif « ombrelle spécial » à **520 €** (environ 760 \$CAN) à la condition de s'inscrire au Pavillon du Canada avant 23 h 59 **le vendredi 14 février 2014.**

IMPORTANT : Pour bénéficier du tarif « ombrelle » ou du tarif « ombrelle spécial », vous devez obligatoirement recevoir le contrat d'accréditation par l'entremise de Téléfilm Canada et procéder à votre inscription auprès de Reed MIDEM par télécopieur. VOUS NE DEVEZ PAS VOUS INSCRIRE EN LIGNE SUR LE SITE DE REED MIDEM.

L'accréditation au marché comprend l'insertion de votre profil dans la base de données **MIP Markets Online Community** et dans le **Guide MIPTV**. La date butoir pour faire partie du guide imprimé est **le mardi 4 mars 2014.**

Veuillez noter que le statut d'exposant de type « ombrelle » ne permet pas d'accéder au « Participants Club » du MIPTV.

Types d'accréditation Reed MIDEM	Coût/délégué* (hors taxe)	Date limite	Pour s'inscrire
« OMBRELLE »			
Ce tarif s'applique aux entreprises qui s'inscrivent au Pavillon du Canada	670 €	En tout temps	Téléfilm vous fera parvenir le contrat d'accréditation « ombrelle » dès réception de votre chèque de dépôt.
« OMBRELLE SPÉCIAL »			
Ce tarif s'applique aux entreprises de production de contenu numérique qui s'inscrivent au Pavillon du Canada et participent au MIPTV pour la première fois	520 €	14 février 2014	Téléfilm vous fera parvenir le contrat d'accréditation « ombrelle spécial » dès réception de votre chèque de dépôt.
« PARTICIPANT »			
Tarifs réguliers pour les entreprises non exposantes sous le Pavillon du Canada :			http://www.miptv.com/
Inscription hâtive (<i>Early Bird</i>)	925 €	21 janvier 2014	
Régulier (à compter du 22 janvier 2014)	1,245 €	6 avril 2014	
Nouveau : Fast Pass (accès au marché le mercredi et le jeudi uniquement)	650 €		

***Exemption de la TVA de 19,6 %** – Les sociétés canadiennes peuvent être exemptées de la TVA française en inscrivant le numéro fiscal de leur société sur le contrat d'accréditation de Reed Midem.

EXEMPLE :

Nous désirons une table de base. Nous pensons déléguer deux représentants. Combien ça va nous coûter ?

Détails	Nombre	Coût \$CAD	Payable à :
Location d'une table de base	1	2 780 \$*	Téléfilm en 2 versements (40 % et 60 %) par chèque
Accréditation MIPTV « Ombrelle »	2 personnes x 670 € = 1 340 € (taux de change à 1,46)	1 960 \$ (approx.)	Reed MIDEM par carte de crédit
Total :		4 880 \$CAN	

(*) Veuillez noter que les inscriptions reçues à Téléfilm Canada après la date limite du 21 février 2014 entraîneront une majoration des tarifs de 5 %.

15. À quoi ressemblent les OPTIONS proposées et que comportent-elles ?

Note importante :

L'accréditation au marché n'est pas comprise dans les prix affichés pour chacune des options proposées plus bas.

D'autre part, veuillez noter que les tarifs indiqués **sont valables jusqu'au 21 février 2014. Après cette date, les tarifs seront majorés de 5 %.** Vous référer à la section 14 pour connaître ces tarifs.

Vous pouvez choisir l'option qui répond le mieux à vos besoins parmi les suivantes :

OPTION SATELLITE – SANS ESPACE DE RENCONTRE – 515 \$ par entreprise

Cette option vise les sociétés admissibles qui participent au marché pour une première fois ou qui n'ont pas besoin d'une table au Pavillon pour tenir des rencontres d'affaires.

- Accès au tarif d'accréditation « ombrelle » pour le marché
- Mention et références sur votre entreprise dans le microsite de Téléfilm dédié au MIPTV
- Invitation aux activités de programmation du Pavillon du Canada
- Comptoir d'accueil avec service de réception des messages
- Conseils sur la coproduction
- Accès à un espace de rangement partagé
- Accès aux rafraichissements et collations pour vous et vos clients
- Accès internet

TABLE – 2 780 \$ par table, par entreprise*

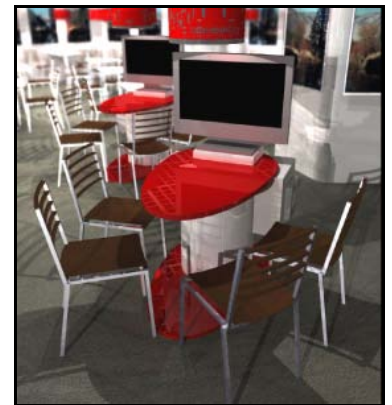
- Accès au tarif d'accréditation « ombrelle » pour le marché
- Espace réservé à l'usage exclusif de l'entreprise
- Table rectangulaire et 4 chaises
- Présentoirs pour matériel promotionnel
- Accès à une prise électrique exclusive
- Lampe avec logo de la société au-dessus de la table
- 1 cadre pour affiche au mur
- Accès aux activités et services clé en main du Pavillon
- Accès internet



(*) À noter que ce tarif s'applique pour la location des deux premières tables. Le prix pour une troisième table et les tables subséquentes retenues par la même entreprise est de 5 562 \$ par table. Ceci comprend le logo de la compagnie sur le bandeau devant le Pavillon en plus des autres éléments indiqués plus haut.

TABLE DE LUXE – 3 898 \$ par entreprise

- Accès au tarif d'accréditation « ombrelle » pour le marché
- Table située en bordure d'une allée à forte circulation
- Table de travail design et 4 chaises
- Écran LCD LED 24" et lecteur DVD
- Meuble de rangement intégré
- Présentoirs pour matériel promotionnel
- Lampe avec logo de la société au-dessus de la table
- Logo de l'entreprise sur bandeau devant le Pavillon
- 1 cadre pour affiche au mur
- Accès aux activités et services clé en main du Pavillon
- Accès internet



BUREAU PRIVÉ SUR MESURE (9 m² et plus) – à partir de 12 978 \$ par entreprise

- 1 accréditation gratuite pour le marché (valeur de 980 \$) et accès au tarif « ombrelle » pour les accréditations subséquentes
- Bureau situé dans une section du Pavillon à forte circulation



- Peut contenir :
- 1 ou 2 tables au choix et un maximum de 8 chaises
 - Écran LCD LED de 40'' et lecteur DVD
 - 1 meuble de rangement
 - 1 portemanteau
 - Présentoirs pour matériel promotionnel
 - Logo de l'entreprise sur bandeau devant le bureau
 - 4 cadres pour affiches
 - Accès aux activités et services clé en main du Pavillon
 - Accès internet
 - 1 emplacement pour une affiche dans une zone achalandée du Pavillon (valeur de 500 \$)
 - Autres options sur demande



NOTE : Le nombre de bureaux privés étant limité, veuillez communiquer avec l'équipe de Téléfilm Canada rapidement pour discuter de vos besoins.

16. Je dispose de combien de temps pour effectuer le paiement final suite à mon inscription ?

Pour un solde **de 8 000 \$ et moins** : le montant est payable, par chèque, en un **(1) versement, 30 jours après la réception de la facture finale après le marché.**

Pour un solde **de plus de 8 000 \$** : le montant est payable en deux **(2) versements, soit 30 jours et 60 jours après la réception des factures finales après le marché.**

17. Les tarifs ont augmenté par rapport au MIPTV 2013. Pourquoi ?

Pour 2014, Reed MIDEM a haussé ses tarifs pour la location des espaces au Palais des festivals ce qui représente une augmentation moyenne de 3 % pour chacun des marchés. Les nouveaux tarifs du Pavillon, indiqués à la section 14, seront en vigueur pour le MIPTV et le MIPCOM 2014.

18. Comment puis-je accentuer ma visibilité pendant le marché ?

En vous inscrivant au Pavillon du Canada, une mention et des références sur votre entreprise sont incorporées dans le microsite produit par Téléfilm. Le lien vers le microsite est envoyé à plus de 17 000 contacts de l'industrie à travers le monde et il est également accessible sur place par l'entremise de bornes tactiles mises à la disposition des clients/visiteurs près des comptoirs d'accueil. Un dépliant comportant le nom des compagnies exposantes, leur secteur d'activité ainsi que les pays de coproduction recherchés est également publié et remis aux clients potentiels pour référence. Ces deux publications s'avèrent des outils très efficaces pour la promotion des entreprises exposantes et leurs produits.

En fonction de l'option que vous avez choisie, vous avez droit à un certain nombre de présentoirs vous permettant d'insérer vos feuillets publicitaires et vous disposez d'un ou plusieurs cadres pour installer vos affiches (selon l'option).

AFFICHES – Le Pavillon dispose également d'un nombre limité d'emplacements de choix pour vos affiches offerts à un prix compétitif (500 \$ par affiche). Ces espaces sont particulièrement attrayants et se vendent très rapidement.

ÉCRANS PROMOTIONNELS Moyennant un coût raisonnable (1 500 \$ par écran), nous offrons aux exposants du Pavillon la possibilité de louer un des écrans installés sur les piliers du Pavillon (4) pour la diffusion exclusive de bande-annonce de vos produits canadiens (sans son). Renseignez-vous auprès de l'équipe de Téléfilm pour plus de détails.

19. Qu'arrive-t-il si j'annule mon inscription ou si je dois remplacer la personne inscrite ?

Les requérants d'un espace au Pavillon du Canada demeurent redevables du **montant total** de l'option retenue en cas d'annulation après le **28 février 2014**.

Si l'entreprise annule sa participation avant cette date, Téléfilm conserve le dépôt de 40 %.

Le contrat d'accréditation avec Reed MIDEM est final et aucun remboursement ne sera effectué par Reed MIDEM si l'entreprise annule sa participation, peu importe la date.

Tout remplacement de participants est possible auprès de Reed MIDEM si ceux-ci sont des employés à temps plein de la même société et qu'ils travaillent à la même adresse. Certaines conditions s'appliquent.

Veillez inscrire vos participants que lorsque vous êtes certain de leur présence au marché.

20. Quelles sont les modalités de participation au MIPDoc pour les compagnies qui s'inscrivent au MIPTV ?

Téléfilm Canada ne coordonne pas de présence au MIPDoc. Cependant, les entreprises qui s'inscrivent au Pavillon du Canada pour le MIPTV peuvent profiter du tarif préférentiel de type « ombrelle » pour cet événement distinct.

Pour les compagnies admissibles, le tarif de type « ombrelle » au MIPDoc est de **680€** (hors taxe) incluant l'inscription de 2 programmes.

21. À qui puis-je m'adresser si j'ai des questions ?

MIPTV

Veillez consultez le site du MIPTV 2014 en cliquant sur le lien suivant :

www.mipworld.com/en/miptv/

Inscription en ligne eTelefilm

Si vous avez des problèmes lors de la **création de votre compte eTelefilm**, veuillez communiquer avec Line Fillion, line.fillion@telefilm.ca.

Si vous avez des questions ou des problèmes lors de votre **inscription en ligne eTelefilm**, veuillez communiquer avec notre service de soutien en composant 1 800 567 0890 ou 514 283 0838, poste **3333** ou par courriel à 3333@telefilm.ca

Pavillon du Canada

Veillez vous référer au personnel identifié plus bas en communiquant par courriel ou en composant le : **1 800 567 0890** ou **514 283 0838**

Inscription au Pavillon du Canada et renseignements généraux :

Kate Maurice, poste 2216

kate.maurice@telefilm.ca

Consultante pour le Pavillon du Canada :

Ginette Pépin, poste 2071

ginette.pepin@telefilm.ca